REPUBLIQUE FRANÇAISE **2017-CP-6087.1**

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 20/02/17
Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 16/03/17
Affichage le : 07/04/17
Transmission préfecture le : 07/04/17
AR Préfecture :
N° : 078-227806460-20170324-lmc197433-DE-1-1
Du : 07/04/17
Délibération exécutoire le : 07/04/17

COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 24 mars 2017

POLITIQUE C04 SPORT
SOUTIEN AUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUX ET AIDES PONCTUELLES AUX PROJETS SPORTIFS

LA COMMISSION PERMANENTE,

Sur le rapport de M ALEXANDRE JOLY ,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 19 juin 2015 adoptant le dispositif « Sport Communes » afin d'aider les collectivités à développer leur offre d'équipements sportifs, sur la période 2015-2021 et donnant délégation à la commission permanente pour statuer chaque année sur l'affectation des subventions au titre de ce dispositif ;

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 27 janvier 2017 relative au Budget Primitif 2017;

Vu les délibérations de la commission permanente du 26 septembre 2014 décidant d'allouer une subvention à la communauté d'agglomération de Rambouillet Territoire;

Vu les demandes présentées par l'association;

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil Départemental ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

1 - Décide d'allouer une subvention d'investissement aux collectivités suivantes pour les projets ci-après désignés dans le cadre du dispositif « Sport Communes ».

Toutefois, si le montant réalisé des travaux devait être inférieur au coût prévisionnel, le montant des subventions serait recalculé à due proportion.

COMMUNES	OPERATION	COUT HT	SUBVENTION ALLOUEE
Achères	Construction de courts de Padel	100 000 €	30 000 €
Chanteloup les Vignes	Rénovation du Gymnase Laura Flessel	142 521 €	42 756 €
La celle saint Cloud	Transformation terrain de football synthétique au stade LR Duchesne	650 000 €	250 000 €
Les Clayes-sous-bois	Rénovation du gymnase Maurice Paquet	1 341 017 €	300 000 €
Les Mureaux	Réfection du toit du gymnase Pierre de Coubertin	632 740 €	180 120 €
Montigny le Bretonneux	Rénovation du terrain synthétique Jean Marechal	725 000 €	150 000 €
Poissy	Deux terrains de street workout et de fitness	255 000 €	76 500 €
Versailles	Rénovation d'un terrain de football synthétique (T1) au stade de Porchefontaine	510 985 €	150 000 €
Versailles	Changement du revêtement sportif du gymnase n°1 de Montbauron	133 333 €	40 000 €
		TOTAL	1 219 376 €

2 - Autorise le Président du Conseil départemental à signer les conventions correspondantes entre le Département, les collectivités locales et les établissements concernés, selon le modèle annexé à la présente délibération.

3 - Le règlement de ces subventions interviendra comme suit, conformément au règlement de cette aide :

- versement d'un acompte de 50 %, dès la réalisation de 50% du projet subventionné.
- paiement du solde, à l'achèvement du projet, sur présentation des justificatifs demandés.

4 – Accepte de proroger d'un an pour la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires à compter de leur notification, le délai fixé pour le démarrage des travaux pour lesquels une subvention a été allouée à cette collectivité.

5 – Décide d'allouer une subvention ponctuelle d'investissement de 1 150 € au Comité départemental des Yvelines de canöé-kayak pour l'acquisition d'une remorque.

6 – Dit que les subventions, d'un montant de 1 220 526 € seront imputées au chapitre 204, articles 20421 et 204142 du budget départemental.

La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.

COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 24 mars 2017

SOUTIEN AUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUX ET AIDES PONCTUELLES AUX PROJETS SPORTIFS

Délibération ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Président de la séance : Pierre Bédier. Secrétaire :

Votent POUR (37) : Jean-Noël Amadei, Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Pierre Bédier, Philippe Benassaya, Georges Bénizé, Sonia Brau, Philippe Brillault, Hélène Brioix-Feuchet, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Anne Capiaux, Claire Chagnaud-Forain, Bertrand Coquard, Olivier De la Faire, Sylvie D'Esteve, Cécile Dumoulin, Jean-Michel Fourgous, Janick Géhin, Marie-Célie Guillaume, Elisabeth Guyard, Josette Jean, Alexandre Joly, Didier Jouy, Joséphine Kollmannsberger, Michel Laugier, Olivier Lebrun, Guy Muller, Karl Olive, Jean-François Raynal, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Yann Scotte, Elodie Sornay, Yves Vandewalle, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Absents excusés (5) : Christine Boutin, Pierre Fond, Ghislain Fournier, Marcelle Gorguès, Laurence Trochu.